

Strasbourg, le 12 septembre 2001

**COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES
SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
(CAHDI)**

22^e réunion, Strasbourg, 11-12 septembre 2001

Liste des points discutés et des décisions prises

1. Le Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) a tenu sa 22^e réunion à Strasbourg, les 11 et 12 septembre 2001. La réunion est présidée par M. l'Ambassadeur Peter Tomka (République Slovaque), Président du CAHDI. La liste des participants peut être consultée dans le projet de rapport de la réunion (document CAHDI (2001) 10 prov.) et l'ordre du jour est reproduit à l'Annexe I.
2. Le CAHDI est informé par le Directeur Général des affaires juridiques, M. Guy De Vel, des développements récents concernant le Conseil de l'Europe dont ceux relatifs aux traités européens ainsi que de la mise en place d'un site Internet relatif au CAHDI (www.legal.coe.int - droit international public).
3. En outre, le CAHDI est informé des décisions prises par le Comité des Ministres concernant le Comité et notamment du mandat occasionnel donné au CAHDI concernant la Recommandation 1523 (2001) de l'Assemblée parlementaire relative à l'esclavage domestique. Le CAHDI a un échange de vues préliminaire sur la Recommandation de l'Assemblée Parlementaire et charge le Secrétariat de préparer sur cette base un projet d'avis du CAHDI pour examen à la prochaine réunion du Comité.
4. Dans le cadre de son activité en tant qu'Observatoire européen des réserves aux traités internationaux, le CAHDI examine une liste de réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objections.
5. Dans le cadre de l'activité sur l'expression par les Etats du consentement à être liés par un traité, le Président du CAHDI présente au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M. Walter Schwimmer, l'ouvrage préparé par le CAHDI en coopération avec l'Institut britannique de droit international et comparé, en présence du Directeur de cet Institut, M. Mads Andenas.
6. Dans le cadre de l'activité sur la pratique des Etats concernant les immunités de juridiction des Etats, le CAHDI s'accorde sur les propositions faites par le Secrétariat pour la mise en œuvre de cette activité.

7. Les membres du CAHDI examinent le document soumis par la délégation suisse sur les immunités des chefs d'Etat et de gouvernement et de certaines catégories de hauts fonctionnaires. Ils remercient la délégation suisse pour la préparation de ce document et s'accordent pour poursuivre l'examen de la question sur la base d'une version révisée du document qui sera soumise à la 23e réunion du Comité.

8. Le CAHDI a un échange de vues fructueux avec le professeur James Crawford, Rapporteur spécial de la Commission du droit international (CDI) des Nations Unies sur la responsabilité des Etats, concernant cette activité de la CDI en vue de sa discussion par la Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.

9. De même, le CAHDI examine le rapport de la 53e session de la CDI (Genève, 23 avril - 1er juin 2001 et 2 juillet - 10 août 2001), ainsi qu'un rapport sommaire sur la 53e session de la CDI, préparé à l'intention des membres du CAHDI par le Professeur Simma, membre de la CDI.

10. Le CAHDI est informé des développements concernant l'application des instruments internationaux pour la protection des victimes de conflits armés, ainsi que des développements concernant la mise en œuvre et le fonctionnement des Tribunaux créés par les Résolutions 927 (1993) et 955 (1994) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

11. Le CAHDI a un échange de vues sur les développements concernant la Cour Pénale Internationale et est informé sur l'organisation par le Conseil de l'Europe d'une deuxième réunion de consultation sur les implications de la ratification du Statut de Rome de la Cour Pénale internationale dans l'ordre juridique interne des Etats membres du Conseil de l'Europe à Strasbourg, du 13 au 14 septembre 2001.

12. Le CAHDI a un échange de vues sur les développements concernant la protection du patrimoine culturel subaquatique et les travaux en cours au sein de l'UNESCO.

13. Le CAHDI réélit M. l'Ambassadeur Peter Tomka (République Slovaque) et M. l'Ambassadeur Nicolas Michel (Suisse) respectivement comme Président et vice-président, pour une année.

14. Le CAHDI décide de tenir sa prochaine réunion à Strasbourg, du 4 au 5 mars 2002 et adopte l'avant projet d'ordre du jour figurant à l'Annexe II.

ANNEXE I**ORDRE DU JOUR****A. INTRODUCTION**

1. Ouverture de la réunion par le Président, M. l'Ambassadeur Tomka
2. Adoption de l'ordre du jour et approbation du rapport de la 21^e réunion (Strasbourg, 6-7 mars 2001)
3. Communication du Directeur général des affaires juridiques, M. De Vel

B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS

4. Décisions du Comité des Ministres concernant le CAHDI
5. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux: Observatoire européen des réserves aux traités internationaux
6. L'expression par les Etats du consentement à être liés par un traité: Présentation au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe du rapport préparé sous l'égide du CAHDI
7. La pratique des Etats concernant les immunités de juridiction: propositions pour la mise en œuvre de l'activité
8. Les immunités des chefs d'Etat et de gouvernement et de certaines catégories de hauts fonctionnaires - examen préliminaire

C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT PUBLIC INTERNATIONAL

9. Activité de la Sixième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies et de la Commission de Droit International (CDI): Echange de vues avec le Professeur James Crawford, rapporteur spécial sur la responsabilité des Etats, concernant l'activité de la CDI sur la responsabilité des Etats
10. Application des instruments internationaux pour la protection des victimes de conflits armés
11. Développements concernant la Cour Pénale Internationale [Cf. 2^e Consultation multilatérale des Etats membres du Conseil de l'Europe sur la Cour pénale internationale, Strasbourg, 13-14 septembre 2001]
12. Mise en œuvre et fonctionnement des Tribunaux créés par les Résolutions 827 (1993) et 955 (1994) du Conseil de sécurité des Nations Unies
13. Droit de la mer : Protection du patrimoine culturel subaquatique

D. QUESTIONS DIVERSES

14. Election du Président/de la Présidente et du Vice-Président/de la Vice-Présidente
15. Date, lieu et ordre du jour de la 23e réunion du CAHDI
16. Questions diverses
17. Clôture

ANNEXE II**PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 23e REUNION****A. INTRODUCTION**

1. Ouverture de la réunion par le Président, Monsieur l'Ambassadeur Peter Tomka
2. Adoption de l'ordre du jour et approbation du rapport de la 22e réunion (Strasbourg, 11-12 Septembre 2001)
3. Communication par le Directeur général des Affaires juridiques, Mr. De Vel

B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS

4. Décisions du Comité des Ministres concernant le CAHDI
5. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux: Observatoire européen des Réserves aux traités internationaux
6. La pratique des Etats concernant les immunités de juridiction des Etats
7. Les immunités des chefs d'Etat et de gouvernement et de certaines catégories de hauts fonctionnaires

C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT PUBLIC INTERNATIONAL

8. Echange de vues avec le Président de l'Académie de droit international de La Haye (à confirmer)
9. Application des instruments internationaux pour la protection des victimes de conflits armés
10. Développements concernant la Cour pénale internationale
11. Mise en oeuvre et fonctionnement des tribunaux créés par les Résolutions 827 (1993) et 955 (1994) du Conseil de Sécurité des Nations Unies
12. Droit de la mer: Protection du patrimoine culturel subaquatique

D. QUESTIONS DIVERSES

13. Date, lieu et ordre du jour de la 24e réunion du CAHDI
14. Questions diverses
15. Clôture